

Par la présente, le prestataire, \_\_\_\_\_, du Clan \_\_\_\_\_,  
Infant de \_\_\_\_\_,  
Lui-même Infant de \_\_\_\_\_,

Reconnaît devoir au donateur, \_\_\_\_\_, du Clan \_\_\_\_\_,  
Infant de \_\_\_\_\_,  
Lui-même Infant de \_\_\_\_\_,

Un léger service	Un service mineur	Un service majeur	Une dette de sang	Une dette de vie
0	0	0	0	0

De par les règles sacrées de la prestation, le prestataire s'engage à rembourser cette dette par tous les moyens à sa disposition, et dans la mesure raisonnable de sa redevance, lorsque le donateur en verra la nécessité.

De par les traditions sacrées qui régissent la race de Caïn, le prestataire s'engage à ne jamais nuire physiquement et directement au donateur susnommé, ou à devoir renoncer à la protection de ces mêmes traditions si jamais il le fait.

Cet accord, signé avec notre sang, est valide et le restera jusqu'à la dernière nuit, à moins qu'un des signataires fasse preuve d'une influence néfaste et malicieuse qui aurait troublée le jugement d'un des signataires de ce même accord.

Cet accord a été lu, approuvé et signé en la \_\_\_e nuit du mois de \_\_\_\_\_, en l'année deux-mil six selon le calendrier romain.

\_\_\_\_\_  
Prestataire.

\_\_\_\_\_  
Donateur.

\_\_\_\_\_  
Du Clan \_\_\_\_\_,  
Témoign impartial.